

Une micro-filière portée par les éleveurs bio pour valoriser localement le veau rosé ?



Un collectif d'éleveurs de bovins bio propose de commercialiser un veau rosé, bio et local, répondant aux critères suivants :

- Respect du cahier des charges de **l'Agriculture Biologique**
- Veau (6-8 mois, race non spécifique) né et élevé sur une **ferme 100% bio en Bourgogne.**
- Accès au **plein air** dès que possible, pas d'engraissement en bâtiment pendant la saison de pâturage.
- **Alimentation des mères 100% origine France**
- **Zéro traitement antibiotique**
- **Respect du bien-être animal** : proximité de l'abattoir (durée max transport), déposé par l'éleveur lui-même le jour de l'abattage.
- **Une filière éthique et équitable à co-construire avec les acteurs de la filière**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



En bio, les veaux sont rosés : accepter la couleur, c'est favoriser le bien-être animal et la rémunération de l'éleveur !